



Cfdt SF3C - Antenne Val - de - Marne

Maison des syndicats

11/13 rue des Archives

94000 CRETEIL

Tél. 01 43 99 56 03 Fax. 01 43 99 56 41

Courriel : 94@cfdtsf3c.org

DOTC 94 : Le Courrier, ce n'est pas le Réseau Grand Public !

3 organisations syndicales du Val de Marne ont déposé un préavis de grève départementale Courrier (FO, CGT, SUD) et 4 au Grand Public le 15 mai prochain (les mêmes + la CFDT).

Dans le 94, FO, CGT et SUD refusent le déploiement de facteur d'avenir et exigent son retrait.

La Cfdt ne soutiendra pas cette position. L'accord social de facteur d'avenir, signé par CFDT, FO, CFTC, CGC et UNSA, non dénoncé par la CGT prévoit 37 000 promotions d'ici 2010 dont 9000 en 2007. C'est un des principal levier à l'augmentation du pouvoir d'achat des postiers.

Refuser facteur d'avenir, c'est refuser aussi les promotions

Faire croire qu'à eux seuls les facteurs du Val de Marne pourraient faire capoter un projet national n'est pas responsable. Faire croire que le Val de Marne pourrait bénéficier des promotions sans le volet organisation est un mensonge.

La Cfdt négociera pied-à-pied facteur d'avenir, au côté de tous les facteurs qui le souhaitent, pour obtenir un maximum de contrepartie au projet. C'est le cas pour les facteurs de Thiais. Ainsi, d'ores et déjà, le syndicat CFDT exige :

- Le respect du texte de la CDSP nationale (pas de marguerite, pas d'auto remplacement)
- La totalité du volant de remplacement en 2.1
- Le maintien des repos de cycle ainsi que sur la fin de semaine
- L'amélioration des conditions de travail des postiers par la mise à disposition d'équipements permettant de limiter les contraintes physiques et les travaux de rénovation nécessaires dans chaque établissement.
- Le facteur qualité en 2.2 à 50 % de qualité et 50 % de remplacement.

Depuis plusieurs années, les réorganisations se suivent et sont vécues à chaque fois comme de nouvelles contraintes, imposées par la direction sans aucune marge de négociation. La dégradation des conditions de travail n'a jamais été aussi forte qu'avec la modernisation et la mécanisation. Il suffit de voir ce qui s'est passé à Villiers Cdis, à La Varenne, à Joinville et ce qui va être imposé très prochainement aux agents de Fresnes et de l'hays les roses, d'Arcueil et de Gentilly.

Facteur d'avenir peut permettre des contreparties aux réorganisations en améliorant les conditions de travail. C'est pourquoi la Cfdt ne fera pas l'impasse. La Cfdt négociera sur la base de ses propositions sur le nombre de promotion, sur les attentes des facteurs en matière d'organisation, sur des moyens de remplacement professionnalisés.

Chacun prendra ses responsabilités, comme en 2000 pour les 35 H ! La CFDT, elle, ne revendiquera pas le retrait du projet !